



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 3186

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie, lors de l'année scolaire 2012-2013, aux lycéens des classes de première et de terminale de la filière scientifique. Il souhaite, en particulier, savoir si l'épreuve anticipée du baccalauréat, en classe de première, est maintenue en juin 2013. Dans l'hypothèse où cette épreuve serait supprimée dès juin 2013, il souhaite connaître le nombre d'heures de cours d'histoire et géographie qui seront dispensés chaque semaine aux élèves de première S.

Texte de la réponse

Attentif à la formation humaniste des citoyens tout au long de leur scolarité, le Président de la République s'est engagé à ce que l'histoire-géographie soit rétabli comme enseignement obligatoire pour tous les élèves de la terminale scientifique. A titre transitoire, dans l'attente de ce rétablissement, l'enseignement facultatif d'histoire - géographie prévu par les textes en vigueur est proposé depuis cette rentrée à tous les élèves de terminale de cette série. D'ores et déjà, les services du ministère de l'éducation nationale entreprennent la révision des programmes d'histoire-géographie de la série S dans la perspective d'un rétablissement à la rentrée 2014 de l'enseignement obligatoire en classe terminale. En conséquence, la réglementation du baccalauréat pour la session 2013 demeure inchangée.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3186

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 août 2012](#), page 4776

Réponse publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5964